

RAPPORT MORAL

► La ligue AQUITAINE affiche une progression régulière non spectaculaire certes mais parfaitement adaptée au contexte national qui voit ses effectifs de la saison passée en légère augmentation.

Si l'on note une fidélisation des pratiquants avec une augmentation des jeunes de 10 à 14 ans et un développement légèrement en hausse dans trois départements, le pourcentage des pratiquantes est encore en baisse, vraisemblablement en rapport avec la population des plus jeunes – on note plus de 71 % de garçons chez les 10/15 ans !

► Les manifestations organisées dans la région rencontrent toujours le succès escompté malgré l'absence quasi-totale de quelques rares clubs à quelque action que ce soit ! L'éloignement géographique peut être parfois invoqué mais l'argument ne suffit pas à expliquer pourquoi ces mêmes clubs n'ont aucun investissement en matière de formation tant pour leurs enseignants que pour leurs pratiquants. C'est à coup sûr hypothéquer sérieusement la pérennité de leur entreprise ! Pourtant l'appartenance à un groupe ou à une communauté qui les cautionne implique aussi de participer à toute rencontre qui permet de confronter son expérience à celle des autres et d'assurer la cohérence de son enseignement au sein de la pratique générale de l'AIKIDO.

► Mais globalement malgré le comportement, somme toute très marginal de certaines personnes, le bilan est très satisfaisant car nous continuons à participer à l'amélioration de la qualité technique et pédagogique de nos enseignants. Nous permettrons ainsi le renouvellement des cadres techniques au sein des clubs en perte de vitesse ou sur le point de fermer par manque de pratiquants.

Reste la motivation à continuer la pratique quel que soit le grade ou la fonction pour sans cesse développer, améliorer, perfectionner ses compétences tant il est vrai que l'AIKIDO est une pratique qui se développe tout au long d'une vie. L'illusion serait de croire que le titre ou le grade se suffirait à lui-même et que le travail sur soi ne serait plus nécessaire à partir d'une limite que chacun pourrait se fixer ! Il est vrai que les « jeux virtuels » ou les simulacres de combat que l'on se livre sur le tatami peuvent entretenir l'illusion de la puissance. Mais c'est à chacun de ne pas être dupe !

► Le grand débat qui agite actuellement le monde de l'AIKIDO en France se focalise sur une éventuelle modification du règlement intérieur de la commission des grades et sur un changement du déroulement des passages de grades.

A grands coups de communiqués du Ministère et des deux fédérations tous les pratiquants sont directement mêlés, grâce à l'internet, à la problématique des passages de grades communs et à la difficile gestion de divergences entre deux groupes.

► La polémique est ancienne et alimente régulièrement les discussions non seulement entre les deux groupes mais aussi à l'intérieur de chaque entité.

Après avoir sollicité l'arbitrage de la grande Fédération de Judo pour essayer de dénouer le conflit sans succès jusqu'à présent, ce serait maintenant au Président de la Fédération de Karaté de nous proposer une « solution », sorte d'injonction institutionnelle via le Ministère pour faire entrer les plus récalcitrants dans le rang. Mais qu'avons-nous de commun avec les deux plus grandes fédérations d'arts martiaux basées essentiellement toutes les deux sur les compétitions et l'acquisition de médailles et de titres de champion ? Quelle est la véritable place de l'examen technique, du kata quand on peut faire état en même temps des bonifications pour les exploits remportés ? N'y a-t-il pas une immaturité certaine de l'AIKIDO qui fort de plus de 60000 adhérents avec une grande majorité d'adultes ne serait pas en mesure de s'autogérer malgré ou grâce à l'existence de deux groupes sans recourir à la tutelle ou au protectorat de ces grandes fédérations ?

► La question que l'on peut se poser réellement est de savoir sur quoi repose le diagnostic selon lequel les grades seraient bradés, les juges seraient des tricheurs ou des incompetents, le niveau général aurait beaucoup baissé ?

Avec quels outils a-t-on pu mesurer ce genre d'écarts ?

Pourquoi l'analyse du terrain, en l'occurrence celui de la région puisque c'est celui que nous connaissons le mieux, est elle à priori balayée, traitée d'anecdotique, voire entachée de suspicion quand elle ne correspond pas à la généralisation à outrance que l'on se plaît à développer pour justifier d'un changement « profond » du déroulement des passages de grades : multiplication des juges, notation des prestations - à l'heure où l'éducation nationale renonce à le faire et s'aperçoit que les notes ne constituent pas une mesure fiable des compétences et de la valeur des élèves - pas de délibération entre les juges, pas de retour aux candidats (pas nécessaire de faire de l'examen un acte pédagogique !) morcellement de l'examen...etc...etc

► Le règlement actuel de la CSDGE n'était pas parfait loin s'en faut ! Le tirage au sort des juges reste inéquitable lorsqu'un pratiquant d'une fédération n'est examiné que par des juges de l'autre fédération. D'autant plus quand les échanges entre juges, préalables à l'examen (formations ou rencontres) n'ont pas permis de partager une culture commune à minima pour pouvoir accepter les diversités. Mais depuis la mise en place des passages de grades communs dans la région, le candidat n'a jamais été présenté sous l'étiquette de sa fédération. C'est ce qui a permis progressivement aux juges de ne plus décider en fonction de la fédération d'appartenance. Les caricatures ou clichés attribués à l'une ou l'autre des fédérations se sont atténués. Par ailleurs, les pratiquants eux-mêmes dépassant les clivages n'hésitent pas à aller à la découverte d'autres formes de pratiques.

Chaque système produit des effets pervers mais le fait de les diagnostiquer et de les repérer permet aussi de les prévenir.

Nous ne pouvons pas nous résoudre à penser que la Ligue AQUITAINE serait une exception ! La consultation des autres présidents de ligues permet de constater que cette observation est largement partagée et que les cas de conflits restent très marginaux.

► Alors pourquoi la question des grades est-elle au cœur des conflits et des tensions attribuées à la différence culturelle et qui interrogent directement les structures et les pratiques ?

► Nous devons sans doute nous pencher sur les dysfonctionnements institutionnels et sur les adaptations politiques et administratives nécessaires pour gérer les différences de la diversité. La communication institutionnelle de la CSDGE devrait avoir pour objet de présenter son rôle, d'en affirmer son identité et son image, de rendre compte de l'ensemble de ses activités. Elle est d'abord au service des diagnostics en tant que révélatrice de l'application de sa politique et des éventuels dysfonctionnements. En aucun cas elle ne peut être une organisation hermétique avec une absence de discernement devant les nouveaux problèmes.

A défaut, les injonctions institutionnelles et politiques ne feront qu'accélérer la perte des repères pour l'avenir c'est-à-dire pour nous la culture technique et l'éthique de la discipline.

► L'enjeu primordial sera donc de créer les cadres théoriques et méthodologiques qui dépassent les visions figées et favorisent des approches objectivantes pour une égalité de traitement dans les deux groupes.

Le discrédit systématique jeté sur l'autre et l'appel à une « autorité supérieure » pour imposer sa propre vision ne permettront pas de construire le « vivre ensemble » en valorisant la diversité culturelle de l'AIKIDO.

► Gageons que le temps de l'été permettra de méditer sur cette question et que les responsables en charge de l'AIKIDO accepteront de se réunir autour d'une table pour qu'enfin ils puissent décider ensemble de l'avenir qu'ils réservent à la discipline sans mélange de genres ni avec le Judo ni avec le Karaté. Il est temps d'assumer sans complexes notre véritable originalité.

► A toute l'équipe qui m'apporte son soutien, son aide et sa confiance et à vous tous qui êtes venus nombreux aujourd'hui, j'adresse mes sincères remerciements.